

COMMUNE DE ST-ETIENNE-DE-CUINES

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du JEUDI 11 JUILLET 2024 à 18h30

Sous la présidence de Monsieur Dominique LAZZARO, MAIRE.

-MEMBRES PRÉSENTS : MM. BIGNARDI Martine - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne - LEMAIRE-LÉVY Florence - PACHOUD Bernard - TOGNET André.

-MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :

- Mme ALPE Martine (procuration donnée à Mme LEMAIRE-LÉVY Florence).
- M. DEPLANTE Benjamin (procuration donnée à Mme COMBET-BLANC Françoise).
- M. ROCHETTE Pierre (procuration donnée à M. TOGNET André).
- Mme ROL Nelly (procuration donnée à M. LAZZARO Dominique).

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

-EN EXERCICE : 14
-PRÉSENTS : 10
-VOTANTS : 14

-Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

-Date de la CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 05/07/2024

-Date de l'affichage de la LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 11/07/2024 : le 18/07/2024 et de la publication sur le SITE INTERNET de la Commune le 18/07/2024.

-APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2024, par 14 voix POUR.

La liste des délibérations est la suivante :

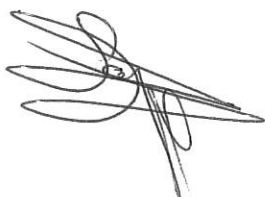
- 1- SUBVENTIONS O.M.C.S. 2024 AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES DE LA COMMUNE.
Délibération du Conseil Municipal N° 34 /2024 VOTE : 14 voix POUR
- 2- DEMANDE D'ACHAT D'UN TERRAIN COMMUNAL SITUÉ «IMPASSE SUR LA ROCHE» PAR UN PARTICULIER.
Délibération du Conseil Municipal N° 35 /2024 VOTE : 14 voix POUR
- 3- DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1 – BUDGET COMMUNE.
Délibération du Conseil Municipal N° 36 /2024 VOTE : 14 voix POUR
- 4- INFORMATIONS DIVERSES DU CONSEIL MUNICIPAL.
Pas de délibération du Conseil Municipal.

La présente LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 11/07/2024, vue par Nous, M. LAZZARO Dominique, MAIRE de la Commune de ST-ETIENNE-DE-CUINES, et par Mme COMBET-BLANC Françoise, SECRÉTAIRE DE SÉANCE pour être mise en ligne sur le SITE INTERNET de notre Commune et affichée à la porte de la Mairie le 18/07/2024, conformément à l'Ordonnance N° 2021-1310 et au Décret N° 2021-1311 du 07/10/2021 relatifs à la réforme des règles de publicité des actes avec une entrée en vigueur le 01/07/2022.

Fait à ST-ETIENNE-DE-CUINES le 17 juillet 2024

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES



Mme COMBET-BLANC Françoise,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

